

Liste des entités considérées comme aptes à détenir des lingots bonne livraison d'or et d'argent selon la LBMA

[Entrée en vigueur le 4 février 2026]

1. Banque de Montréal
2. Brink's Limited
3. Loomis International (UK) Ltd
4. Banque Royale du Canada Limitée
5. Monnaie royale canadienne
6. UBS AG
7. UBS Switzerland AG